

Exhortation : François fait avancer l'éthique de la situation, sabote la théologie morale, par J. Vennari

Publié le 8 avril 2016
4 minutes

Note de la rédaction de La Porte Latine :

il est bien entendu que les commentaires repris dans la presse extérieure à la FSSPX ne sont en aucun cas une quelconque adhésion à ce qui y est écrit par ailleurs.

CATHOLIC FAMILY NEWS
A MONTHLY JOURNAL PRESERVING OUR CATHOLIC FAITH AND HERITAGE

J'ai lu l'Exhortation de François intégralement : plus de 240 pages, 58,000 mots. Avec de grandes vagues de verbiage verbeux, parfois pas trop mal, parfois remarquablement fastidieux, François **canonise en définitive l'éthique de la situation**.

La partie clé de la révolution apparaît à la fin, dans **le chapitre VIII**. Avec précaution, il ouvre la porte à la communion pour les remariés au cas par cas. Le progressivistes le célèbrent comme un « changement radical ».

Ceci détruit en définitive des éléments clé de la théologie morale catholique. Les Synodes tumultueux ont enfanté d'une Exhortation tumultueuse.

Même Associated Press reconnaît la révolution effectuée par François dans la doctrine morale. Dans l'article paru aujourd'hui sous le titre « Le pape insiste que la conscience doit mener les fidèles, et non les règles », on lit :

Le Pape François a dit vendredi que les Catholiques doivent se référer à leurs propres consciences plus qu'aux règles du Vatican pour négocier les complexités du sexe, du mariage et de la vie de famille, et il demande que l'Eglise mette l'accent sur la miséricorde plutôt que sur la doctrine en confrontant quelques unes des questions les plus épineuses auxquelles les fidèles doivent faire face. Dans un document d'Eglise important intitulé « **La Joie de l'Amour** », François ne fait aucun changement explicite à la doctrine de l'Eglise et il maintient la doctrine de l'Eglise sur le lien indissoluble du mariage entre un homme et une femme.

Mais en donnant des citations sélectives de ses prédécesseurs et en soulignant son propre enseignement dans des notes de bas de page stratégiquement placées, François a opéré de nouvelles ouvertures dans la pratique pastorale pour les Catholiques qui se remarient civilement, et a fait savoir qu'il ne veut rien de moins qu'une révolution dans la manière dont les prêtres accompagnent les Catholiques. Il dit que l'Eglise ne doit plus passer des jugements et « jeter la pierre » à ceux qui ne sont pas à la hauteur des idéales évangéliques du mariage et de la vie de famille.

« Je comprends ceux qui préfèrent une pastorale plus rigoureuse qui ne laisse aucune place à la confusion, » il écrit. « Mais je crois sincèrement que Jésus veut une Eglise attentive à la bonté que le Saint Esprit sème au milieu de la faiblesse humaine. »

Sur des questions épineuses telle que la contraception, François souligne que la conscience individuelle du couple - et non pas des règles dogmatiques imposées - doit guider leurs décisions et la pastorale de l'Eglise. « Nous sommes appelés à former les consciences et non à les remplacer, » écrit-il. Il insiste que le but de l'Eglise est de réintégrer et d'accueillir tous ses membres. Il réclame un nouveau langage pour aider les familles catholiques à faire face aux problèmes du jour. Et il dit que les pasteurs doivent prendre en compte des facteurs atténuants - la peur, l'ignorance, les habitudes, et les contraintes - en donnant conseil aux Catholiques qui ne sont tout simplement pas parfaits.

« On ne peut plus dire que tous ceux qui vivent dans des situations irrégulières vivent en l'état de péché mortel et sont privés de la grâce sanctifiante, » il écrit. Même ceux qui sont dans « une situation objective de péché » peuvent être en l'état de grâce, et peuvent plaire encore plus à Dieu en essayant de faire des progrès ».

John Vennari

Sources : Catholic-Family-News/Associated Press/Traduction de **Marie Carlisle-Molliné** pour La Porte Latine du 11 avril 2016